

## Communiqué de presse

### Réactions de Paul Christophe, député Agir\_ au Plan « Ma Santé 2022 »

« Si notre système de santé n'a rien à envier à ses voisins, il peine néanmoins à apporter une réponse satisfaisante sur l'ensemble du territoire. **Il nous faut remédier à ces inégalités territoriales, tout en améliorant notre capacité à bien soigner.**

Je partage le constat du Président, et souscris à certaines de ses propositions qui traduisent une véritable volonté d'améliorer une offre de soins devenue source d'inquiétudes et de préoccupations pour nos concitoyens.

Si les modalités d'application des ambitions présidentielles seront déclinées ultérieurement par Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, **il nous faut rester vigilant sur les moyens alloués et la méthode employée.**

**Certaines propositions sont louables, mais les effets escomptés ne pourront être mesurés qu'à long terme.** Je songe notamment à la suppression du *numerus clausus* et l'ouverture de passerelles universitaires. Dans l'attente, je souscris à l'idée de regagner du temps médical avec la création de 4 000 postes d'assistants médicaux et de 400 médecins salariés dans les déserts médicaux. Il nous faut indéniablement rendre plus attractive la médecine de ville quand 9 diplômés sur 10 choisissent d'exercer en milieu hospitalier. N'opposons plus secteur public et secteur privé, mais coordonnons l'offre de soins en créant une synergie entre les acteurs, au service du patient. Notre système de santé dispose en effet de professionnels de santé qualifiés et dévoués (pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes...) qui peuvent trouver toute leur place pour démultiplier la prise en charge des patients.

Notre système de santé doit désormais prendre le virage du numérique en développant des outils comme le dossier médical partagé pour améliorer le diagnostic et le suivi médical du patient. Il faut enfin se donner les moyens de développer la télémédecine qui ne doit plus être perçue comme un accessoire.

Pour désengorger les services d'urgence, le Président propose de développer les Communautés Professionnelles de Santé de Territoire (CPST). Si nous pouvons saluer l'intention de confier certaines urgences à la médecine de ville, garantissant une offre de soins jusqu'à 20h00, je m'interroge à ce stade sur les moyens financiers indispensables soutenir cette initiative.

Enfin, sur la volonté de hiérarchiser l'offre de soins, en distinguant les établissements de proximité et les établissements dits de pointe (proximité, soins spécialisés et soins ultraspecialisés), je reste attentif sur les risques potentiels d'éloigner géographiquement l'offre des besoins des patients.

**Au-delà des annonces et malgré les points d'attention soulevés, je salue la volonté évidente du Président de résoudre un problème majeur du quotidien des Français.**

Pour financer ces mesures, il a annoncé que l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam), qui prévoyait initialement une baisse de 2,3%, proposera une hausse de 2,5% soit 400 millions dans le PLFSS 2019. **Les moyens financiers déployés seront-ils toutefois suffisants pour mener à bien une telle réforme ?** Membre de la commission des affaires sociales, j'entends rester vigilant lors des débats sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2019. »

Contact presse :

Caroline Fel \_ 06 23 12 09 16 \_ [fel.caroline@gmail.com](mailto:fel.caroline@gmail.com)